



MOTO-CLUB: TRIAGOZ MOTO CLUB

E-MAIL:

bajul.emmanuel@orange.fr

TÉLÉPHONE: 06 70 26 70 18 et 02 96 54 48 86

ORGANISATEUR TECHNIOUE: Emmanuel BAJUL

N° D'ÉPREUVE FFM: 282

DATE: 31 mai 2025

[[E]]: "Moulin-Brun" PLOUNERIN

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	BOUTEILLER Gilbert	Licence :	004918
Président du Jury ou Arbitre*	NAEL Guy	Licence :	161279
Membre du Jury	THIBAULT Alain	Licence:	302597
Membre du Jury	BIVAUD Thierry	Licence :	054996
Commissaire technique responsable -	BAUCHER Yves	Licence :	122008
Responsable du chronométrage	LACLAUTRE Ludovic	Licence:	353402

^{*} Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGÉ MAXI CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
Vétérans	40ans jour	125cc à 650cc	Championnat Bretagne - Eng 45€
	épreuve		NCO de la FFM
	HERITAMPOLYWAY.	annamanas iranamannin serias seria ilinias seriaji	Pilotes hors Ligue admis/compléter le plateau
Trophée Club	13ans	125cc, Classe 2,3,4	NJ3C - NCO - INT - INJ de la FFM
	SIRVEY AND AND A STATE OF THE S	ALMAZANAN KIRIN MARIA MA	Engagement 43€ auprès de Mr BAJUL
	LAKELYEL MALE		"7 Le Rest" 22300 PLOUMILLIAU
National Motos Anciennes	13ans	moto ancienne - cylindrée libre	NJ3C - NCO - INT - INJ de la FFM
	u.zzugi.ooguji.	(13 ans - 125cc max)	Engagement 43€ auprès de Mr BAJUL
			"7 Le Rest" 22300 PLOUMIÉLIAU



RÈGIEMENT PARTICULIER 2025 MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / OUAD

ARTICLE 4 I CONTRÔLES ADI

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM:
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s);
- son équipement : obligatoires casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 I RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Thomas CHARLES Nom du responsable médical ... Nombre de secouristes16 Hôpital le plus proche Lannion et Morlaix

Nombre d'ambulance(s)2 Temps de trajet (en min) 25 mn

ARTICLE 7 I LE SITE DE PRATIQUE

Accès: Circuit "Moulin-Brun" Nom du site "Moulin-Brun" PLOUNERIN 22780

CAPACITÉ MOTO: Pendant les essais : 45 En manche :

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR : Pendant les essais : En manche :

Caractéristiques : 1700 mètres Longueur du circuit Largeur minimum de la piste 5 mètres Longueur de la ligne droite de départ 85 mètres *Officiels Commissaires de Piste



- Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU IMOTO-CLUI

DATE: 19/02/2025

P. R. President, E. BASUL La sevetaire de TIC V.LE LUYER

Le Fiest - 22300 PLOUMILLIAU

Tél.: 02 96 54 48 86

DATE: 05/03/2025

LIGUE MOTOCYCLESTE PEGIONALE
DE BRITTAGME

18 rue Pierry de Goudents - Brézillet
2240 PLDUITS GAN
2028 POLS.77
54 Secretar Par Pinto. bzh
SIREZ 319 355 344 miden - APF 93197

30 - APE 9312Z

21/03/2025 DATE:

25/0294 NUMÉRO:





N° d'épreuve FFM	282
Moto-Club	TRIAGOZ MOTO CLUB
Date	31 mai 2025 et ler juin 2025
Lieu	"Moulin-Brun" Plounérin

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date _____ 31 mai 2025

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
9h30	12h00	Contrôles administratifs	Vétérans, Trophée Club+Nat	
9h30	12h00	Contrôles techniques	Vétérans, Trophée Club+Nat	
13h15	13h35	Essais Libres + Chronos	Trohée Club	5+15 mn
13h40	I 4h00	Essais Libres + Chronos	National Motos anciennes	5+15 mn
14h05	14h25	Essais Libres + Chronos	Vétérans	5+15 mn
		Entracte		15 mn
14h40	15h00	Manche I	Trohée Club	15 mn + IT
15h05	15h25	Manche I	National Motos anciennes	15 mn + 1T
15h30	15h50	Manche I	Vétérans	15 mn + IT
		Entracte	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	15 mn
16h05	16h25	Manche 2	Trohée Club	15 mn + IT
16h30	I 6h50	Manche 2	National Motos anciennes	15 mn + IT
16h55	17h15	Manche 2	Vétérans	15 mn + IT
		Entracte		I5 mn
17h30	17h50	Manche 3	Trohée Club	15 mn + IT
17h55	18h15	Manche 3	National Motos anciennes	15 mn + IT
18h20	l 8h40	Manche 3	Vétérans	15 mn + 1T
19h10	1 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Remise des Prix		
15h00	20h00	Contrôles administratifs	National 250cc	
I5h00	20h00	Contrôles techniques	National 250cc	
16h00	19h30	Contrôles administratifs	Chpt Bretagne 125cc et Fém	
16h00	19h30	Contrôles techniques	Chpt Bretagne 125cc et Fém	
			TRIAGOZ MOT	O CLUB
20h00		Fin	Le Rest - 22300 PL	DUMILLIAU
			Tál . 00 00 5	

Tél.: 02 96 54 48 86





MOTO-CLUB: TRIAGOZ MOTO CLUB

E-MAIL: bajul.emmanuel@orange.fr

TÉLÉPHONE: 06 70 26 70 18 et 02 96 54 48 86

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Emmanuel BAJUL

N° D'ÉPREUVE FFM: 282

DATE: 1er juin 2025

[[F]]: "Moulin-Brun" PLOUNERIN

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	BOUTEILLER Gilbert	Licence :	004918
Président du Jury ou Arbitre*	MALRIC Patrick	Licence :	016304
Membre du Jury	THIBAULT Alain	Licence :	302597
Membre du Jury	BIVAUD Thierry	Licence :	054996
Commissaire technique responsable -	BAUCHER Yves	Licence :	122008
Responsable du chronométrage	LACLAUTRE Ludovic	Licence :	353402

^{*} Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 I DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
125cc	13 ans		125cc 2 temps	Championnat Bretagne - Eng 45€
Séries qualifiées et non qualifiées				NJ3C - NCO - INT - INJ de la FFM
Féminin	13ans		125cc, Classe 2,3,4	Championnat Bretagne - Eng 45€
	National Comments	WAX-COMMANDED A		NJ3C - NCO - INT - INJ de la FFM
	Tanananananyan	Dominion Lippo,		Licence journée autorisée
AWI INDIANANAN KANTIKAN INDIANAN MANASAN MANAS	=unusseemograps	acamonografianio (Pilotes hors Ligue Bretagne
MANAGARIN ZALIHITIANOON MOOOMIIHOOMAAAAAA	marine account			autorisées pour compléter la grille
				E. Commenter to the reservoir of the second
mannan angula ana angula a	стиновальнаморт	Accountance of the first		
acominatoral allamono continuations				9



RÈGLEMENT PARTICULIER 2025 MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / QUAD

ARTICLE 4 I CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s);
- son équipement : <u>obligatoires</u> : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, <u>fortement recommandés</u> : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical	Thomas CHARLES		
Nombre de secouristes	16	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Lannion et Morlaix	Temps de trajet (en min)	25 mn

ARTICLE 7 LLESITE DE PRATIQUE

ARIIGLE / ILE SIIE L	It PKAINUL			*****
Accès : Nom du site	Circuit "M	loulin-Brun"	Caractéristiques : Longueur du circuit	1700 mètres
Adresse	"Moulin-E	Brun" PLOUNERIN 22780	Largeur minimum de la piste	5 mètres
			Largeur de la grille	40 mètres
CAPACITÉ MOT	TAXABLE DESCRIPTION OF THE PARTY OF THE PART	CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :	Longueur de la ligne droite de départ	85 mètres
Pendant les essais	45.	Pendant les essais :	Nombre d'OCP*	
En manche :	45	En manche :	*Officiels Commissaires de Piste	



- Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 19/02/2025

P. Re Pais deal, E. BAJUL

La secret aire de TAC

V. LE LUYER

THINGOZ MOTO CLUB

Le Rest - 22300 PLOUMILLIAU Tél.: 02 96 54 48 86 VISA DE LA LIGUE

DATE: 05/03/2025

LIGUE MOTOCYCL STE REGIONALE

DE BRETAGNE

18 rue Pierry de Goubento Brézillet

22/40 Pt. Dulligr GAN

20.2-95 Pol/5-77

Secreta fait #mrb.bzh

SIREZ 319 357 344 0060 - APE 9312Z

VISA DE LA EFRA

DATE: 21/03/2025 NUMÉRO: 25/0294







MOTO-GLUB: TRIAGOZ MOTO CLUB

F-MAIL: bajul.emmanuel@orange.fr

TÉLÉPHONE: 06 70 26 70 18 et 02 96 54 48 86

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Emmanuel BAJUL

N° D'ÉPREUVE FFM: 282

DATE: 1er juin 2025

LIEU: "Moulin-Brun" PLOUNERIN

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	BOUTEILLER Gilbert	Licence : 004918
Délégué FFM	Voir tableau article 3	Licence :
Membre du Jury	THIBAULT Alain	Licence : 302597
Membre du Jury	BIVAUD Thierry	Licence : 054996
Commissaire technique responsable -	BAUCHER Yves	Licence : 122008
Responsable du chronométrage	LACLAUTRE Ludovic	Licence : 353402

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Seules la (les) catégorie(s) dont la case est cochée est (sont) prévue(s) sur l'épreuve.







MOTOCROSS NATIONAL 125

MOTOCROSS NATIONAL 250

MOTOCROSS	NATION	AL 450

DÉLÉGUÉ FFM	Marc GUEDON - Licence 029982	Patrick MALRIC - Licence 016304	L.QUINCE-LEGER (016304) et B.BLAUDY (069604)
AGE MINIMIM	18 ANS (dans l'année)	13 ANS (en 125)/15 ANS (en 250)	15 ANS
LICENCES	PILOTES TITULAIRI	ES D'UNE LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA FFM : INI	EER / LUE / NJ / NGO
CYLINDRÉES	125 CC 2T	CLASSE 2 ET 250 CC 2T	CLASSES 3 ET 4
PLAQUES ET NUMÉROS	125	250 250 250	450



RÈGLEMENT PARTICULIER 2025 COUPES DE FRANCE MX NATIONAUX

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif:

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM;
- son CASM.

Contrôle technique:

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s);
- son équipement <u>obligatoire</u>: casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 I MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical	Thomas CHARLES		
Nombre de secouristes	. 16	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Lannion et Morlaix	Temps de trajet (en min)	25 mn

ARTICLE 7 I LE SITE DE PRATIQUE

AKIIGLE / ILE SILE D	t PRAIRUE		
Accès : Nom du site	Circuit "Moulin-Brun"	Caractéristiques : Longueur du circuit	1700 mètres
Adresse	"Moulin-Brun" PLOUNERIN 22780	Largeur minimum de la piste	5 mètres
· appearé serv		Largeur de la grille	40 mètres
CAPACITÉ MOTO		Longueur de la ligne droite de départ	85 mètres
Pendant les essais : En manche :	45. 45.	Nombre d'OCP* *Officiels Commissaires de Piste	. 22



- Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

30 - APE 9312Z

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 19/02/2025
Pr Le Brésident, E.BASUL
La Secritain de TAC
V. LE LUYER

TRIAGOZ MOTO CLUB

Le Rest - 22300 PLOUMILLIAU

Tél.: 02 96 54 48 86

VISA DE LA LIGHE

DATE: 05/03/2025

LIGUE MOTOCYCLES TE REGIONALE

DE BRETTAGNE

18 rue Pierry de Goupento - Brézillet
22,440 PL.DURF GAN

20.98 DC 15.77

Secret and stimpt, b.zh

VISA DE LA FFM

DATE: 21/03/2025 NUMÉRO: 25/0294





N° d'épreuve FFM	282
Moto-Club	TRIAGOZ MOTO CLUB
Date	31 mai 2025 et ler juin 2025
Lieu	"Moulin -Brun" Plounérin

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date — ler juin 2025

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
7h00	8h00	Contrôles administratifs	Bretagne 125 cc et Féminin	
7h00	8h00	Contrôles techniques	Bretagne 125 cc et Féminin	
8h00	2 d d d d d d d d d d d d d d d d d d d	Mise en place sécurité		
8h30	8h40	Essais Libres	125 cc Série A	10 mn
8h45	8h55	Essais Libres	I 25 cc Série B	10 mn
8h45	6 8 3 1 6	Briefing pilotes	National 250 cc	
9h00	9h20	Essais Libres	National 250 cc	20 mn
9h25	9h45	Essais Libres + Chronos	Féminin	5+15 mn
9h50	I 0h05	Essais Chronométrés	125 cc Série A	15 mn
10h10	10h25	Essais Chronométrés	125 cc Série B	15 mn
108		Entracte		35 mn
11h00	11h05	Test de départ	National 250 cc	5 mn
IIhI0	11h30	Essais Chronométrés	National 250 cc	20 mn
11h35	11h55	Manche I	Non qualifiés 125 cc	15 mn + IT
	6 6 7 7 8	Repas		
13h35	I4h00	Manche I	125 cc	20 mn + IT
I4h05	8 8 9 8	Tour de reconnaissance	National 250 cc	
14h15	I 4h45	Manche I	National 250 cc	25 mn + IT
14h50	15h10	Manche I	Féminin	15 mn + IT
		Entracte		30 mn
I5h40	16h05	Manche 2	125 cc	20 mn + IT
16h10	5 6 6 9 9	Tour de reconnaissance	National 250 cc	
16h20	16h50	Manche 2	National 250 cc	25 mn + IT
16h55	17h15	Manche 2	Non qualifiés 125 cc	15 mn + IT
	5 X 8 X 8 X 8 X 8 X 8 X 8 X 8 X 8 X 8 X	Entracte et Remise des Prix	National 250 cc	25 mn
17h40	18h00	Manche 2	Féminin	15 mn + 1T
18h05	18h30	Manche 3	125 cc	20 mn + IT

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date

ler juin 2025

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
19h00		Remise des Prix		
20h00		Fin		
			TRIAGOZ NOTO	
			TRIAGOZ MOTO CLUB	
			Le Rest - 22300 PLOUMILLIAU	
			Tél. : 02 96 54 48 86	
**				
	1 1 1 1 1 1			
	5 8 8 8			
	8 8 8 9			
	9 8 8 8 8			
	1 1 1 1			